

## COMMUNICATION

« Participation des femmes aux guerres de libération nationale et évolution de la condition féminine en Afrique : analyse comparative du Cameroun et du Mozambique »

Par :

Mme NGO NYOUMA Pauline Isabelle  
Membre du *Réseau francophone Genre en Action*

## INTRODUCTION

Aussi loin qu'elle puisse remonter, l'histoire des peuples et des nations a toujours été émaillée de guerres ; des guerres plus ou moins meurtrières, déclenchées pour des motifs aussi divers que la conquête de nouvelles terres ou de nouveaux marchés, la vengeance d'un « affront », la « mission civilisatrice » à l'égard des peuples « non civilisés », l'épuration ethnique, etc.

Toujours est-il que, l'humanité a généralement désapprouvé et condamné les conflits justifiés par des raisons non éthiques. Mais elle a par contre fait montre de plus d'indulgence, voire défendu les individus et les peuples qui ont dû recourir aux armes pour se libérer du joug de l'oppression et de l'injustice sous toutes ses formes. Aussi, les guerres de libération nationale ou d'indépendance ont-elles été considérées comme étant des guerres nobles, parce qu'elles touchent aux valeurs consubstantielles à la vie et à la dignité humaines, aux libertés et droits fondamentaux de la personne.

De l'Algérie à la Rhodésie, de l'Indochine à l'Angola, les guerres d'indépendance ont porté des causes justes, du moins, du point de vue philosophique, même si le choix des méthodes ne faisait pas toujours l'unanimité. Elles ont également enfanté des personnages peu glorieux, à l'instar des tyrans et des bourreaux, mais aussi des martyrs et des héros, dont les nations s'enorgueillissent et saluent la mémoire. Parlant de ces personnages honorables, au Cameroun, la mémoire collective célèbre la bravoure des nationalistes tels que Ruben UM NYOBE. Au Mozambique, un hommage est rendu à Eduardo MONDLANE ou Samora MACHEL.

Partout, le constat est que l'histoire des nationalismes africains a été essentiellement écrite au masculin, occultant ainsi le rôle non moins important qu'y ont joué les femmes, sur les fronts comme dans les coulisses. Ce désintérêt pourrait s'expliquer par la persistance des préjugés et des stéréotypes, qui confinent la femme africaine de l'époque coloniale à la sphère domestique, la sphère publique étant du domaine exclusif de l'homme, surtout lorsqu'elle concerne une activité aussi virile que la guerre. Mais ce désintérêt n'est certainement pas tout à fait neutre, au regard des responsabilités ou des revendications qui découleraient de l'exposition et de la publicité des vérités historiques souvent dérangeantes.

Notre communication lève un pan de voile sur ce volet héroïque de la participation des femmes dans les guerres de libération nationale au Cameroun et au Mozambique et son impact sur l'amélioration de la condition féminine dans ces deux pays. En d'autres termes, cette participation a-t-elle entraîné un changement ou une transformation de la place, du statut et du rôle des femmes dans les nouveaux Etats camerounais et mozambicain qui ont émergé à l'indépendance ? Par ailleurs, l'implication des femmes à la guerre de libération aura-t-elle contribué à bâtir une culture politique durable chez la gente féminine?

La délimitation temporelle de notre travail s'étend de la naissance des mouvements de libération nationale dans les deux pays, couvre la période des guerres d'indépendance, ainsi que les développements ultérieurs survenus à la fin de l'époque coloniale ; et se poursuit jusqu'à l'ère contemporaine.

## I) EXPERIENCES CAMEROUNAISE ET MOZAMBICAINE DE LA GUERRE DE LIBERATION NATIONALE

La marche vers les indépendances africaines a connu des trajectoires différentes. Pour la plupart des pays africains, l'accession à la souveraineté internationale a été négociée à la suite d'un processus relativement pacifique, tandis que d'autres ont connu une véritable lutte armée contre le pouvoir colonial en place. C'est le cas notamment de l'Algérie, du Kenya, du Zimbabwe, du Cameroun et du Mozambique.

S'agissant de ces deux derniers pays, l'Union des Populations du Cameroun (UPC) et le Front de Libération du Mozambique (FRELIMO) ont mené la lutte nationaliste.

### A) AU CŒUR DE LA LUTTE MENEÉ PAR L'UPC ET LE FRELIMO

Au-delà du contexte international propice de la décennie 1940, marqué par des événements tels que la Conférence de Brazzaville de 1944, la création de l'ONU en 1945 et la mise sur pied de l'Union Française en 1946, qui ont aiguisé l'éveil politique dans les territoires sous domination française, le combat nationaliste de l'Union des Populations du Cameroun (UPC), créée le 10 avril 1948, ne peut être compris sans faire référence au caractère spécifique du Cameroun en tant que pays sous tutelle à la fois de la France et de la Grande Bretagne.

En effet, à la suite de la défaite de l'Allemagne, première puissance colonisatrice du Cameroun de 1884 à 1916, le Cameroun fut placé sous mandat français et britannique en vertu de l'acte du 10 juillet 1919 du Conseil de la Société des Nations (SDN) ; puis sous la tutelle de ces deux puissances, suite aux accords de tutelle approuvés le 13 décembre 1946 par l'Organisation des Nations Unies (ONU).

Juridiquement, le mandat comme la tutelle sont porteurs de droits et obligations pour la puissance mandataire ou tutélaire. Pour ce qui est des obligations, l'acte de la SDN préconisait notamment le respect de l'intégrité territoriale du Cameroun, l'émancipation des esclaves, l'interdiction du travail forcé, le respect de la propriété foncière indigène.

De l'autre côté, la puissance tutélaire devait considérer en priorité les intérêts des populations camerounaises ; favoriser le progrès politique, économique et social du Cameroun, ainsi que son évolution progressive vers sa capacité à s'administrer lui-même ; assurer l'égalité de traitement dans le domaine social, économique et commercial, etc.

Il faut relever que la SDN comme l'ONU exigeaient des autorités mandataires et tutélaires, la présentation d'un rapport circonstancié annuel sur l'administration qu'elles exerçaient sur ces territoires.

En tout état de cause, c'est la prise de conscience et la volonté de jouir des droits à eux conférés par ces statuts particuliers, qui ont forgé l'âme du nationalisme camerounais.

Les principales revendications de l'UPC, à savoir l'indépendance du Cameroun oriental (sous domination française) dans les plus brefs délais et sa réunification avec le Cameroun occidental (anglophone) ; la sympathie que son programme suscitait chez les populations locales ; et sa critique sans complaisance de l'Administration française du pays, lui attirèrent bientôt la méfiance, puis l'hostilité de cette dernière.

Contrairement au FRELIMO qui s'est presque aussitôt engagé dans la guerre quelque temps après sa création, l'UPC a passé beaucoup plus de temps dans le champ de l'action politique, et ne s'est tournée vers la lutte armée qu'après son interdiction par l'Administration française en 1955. Le parti décide alors de rentrer dans le maquis et lance des opérations de guérilla, tout en gardant l'espoir de rester en contact avec les Autorités françaises et camerounaises, pour parvenir à une solution politique<sup>1</sup>.

La guerre entre l'UPC et l'Administration française s'est avérée sanglante et meurtrière. Des « têtes de nombreux combattants de l'ALNK tués par l'Armée française étaient tranchées et exposées dans les marchés et gares routières »<sup>2</sup>, pour servir d'avertissement aux populations « récalcitrantes ».

UM NYOBE, le leader charismatique de l'UPC fut assassiné le 13 septembre 1958. A la fin de ce mois-là, 3000 guerilleros avaient déposé les armes dans la Sanaga Maritime et accepté l'amnistie gouvernementale.

Paradoxalement, les revendications indépendantistes des nationalistes camerounais furent récupérées par des acteurs politiques qui les avaient jadis combattus, et qui réussirent finalement à négocier une indépendance avec la France. Le Cameroun français accéda finalement à la souveraineté internationale le 1<sup>er</sup> janvier 1960.

Les upécistes radicaux, qui choisirent de poursuivre le combat furent traqués, arrêtés, torturés et tués par les troupes françaises, puis les Autorités camerounaises sous le régime du Président AHIDJO ; et ce, jusqu'au début des années 1970, qui symbolisent la fin de la « pacification » du Cameroun.

---

<sup>1</sup> Richard JOSEPH, Le Mouvement nationaliste au Cameroun, Paris, Karthala, 1986, P 359

<sup>2</sup> Jean-Philippe GUIFFO, op. cit., P 115

Au Mozambique, alors que la plupart des anciennes colonies françaises et britanniques avaient accédé à l'indépendance, la volonté des Portugais de se maintenir à tout prix dans leurs colonies d'Afrique, qu'ils considéraient comme des « provinces d'outre-mer intégrées à la mère-patrie et faisant constitutionnellement partie du Portugal lui-même»<sup>3</sup>, ouvrait inéluctablement la voie à la lutte armée.

Malgré son but affiché de « mission civilisatrice », l'attachement viscéral du Portugal à l'égard de ses « provinces d'Outre-mer » revêtait moins une connotation affective que des motivations d'ordre économique et stratégique pour sa survie. Dès leur arrivée au niveau de la côte du Mozambique en 1498 et ce jusqu'au 18<sup>ème</sup> siècle, les Portugais y instaurent un système mercantile, basé successivement sur le trafic de l'or, de l'ivoire et des esclaves<sup>4</sup>. Après l'abolition formelle de l'esclavage en 1869, ils conclurent des accords d'exportation des mineurs vers l'Afrique du Sud.

La période coloniale, consécutive à la Conférence de Berlin sur le partage de l'Afrique (1884-1885), ne vint en réalité qu'entériner une occupation coloniale portugaise longue de plusieurs siècles. Elle a consolidé l'exploitation des terres, des ressources naturelles, ainsi que de la main d'œuvre locale, soumise au travail forcé, lorsqu'elle n'était pas tout simplement vendue à l'extérieur du pays (Rhodésie, Niassalândia, Tanganyica, Congo Belge, Afrique du Sud, etc.)<sup>5</sup>. Les Portugais avaient par ailleurs mis sur pied une politique de discrimination raciale, qui instaurait deux catégories d'individus : les *assimilado* minoritaires, qui jouissaient des droits et privilèges constitutionnels des citoyens portugais, et les *indigena*, qui en étaient exclus.

Ces nombreuses exactions et violations de la dignité et des droits humains en Afrique lusophone, ont conduit à l'émergence des mouvements nationalistes, parmi lesquels le Mouvement Populaire de Libération de l'Angola (MPLA), le Parti Africain pour l'Indépendance de la Guinée-Bissau et des îles du Cap Vert (PAIGC), tous deux créés en 1956, et le Front de Libération du Mozambique (FRELIMO) en 1962, déterminés à mettre fin au pouvoir colonial portugais. En 1964, c'est le début de la guerre de libération au Mozambique.

Dans le cadre de la guerre de libération nationale du Mozambique, le FRELIMO a bénéficié dès 1963 de l'aide du gouvernement révolutionnaire nouvellement

---

<sup>3</sup> Eduardo de Sousa Ferreira, Le colonialisme portugais en Afrique : la fin d'une ère, Paris, Les Presses de l'UNESCO, 1974, P 14.

A la page 13, il est écrit : «Lorsque le Portugal fut admis à l'ONU en 1955, il déclara que les dispositions de l'article 73 relatives aux territoires non autonomes n'étaient pas applicables dans son cas, puisque le Portugal ne possédait aucun territoire de ce genre ». Dans la pensée du gouvernement portugais, ses possessions territoriales en Afrique ou ailleurs n'étaient pas des « territoires non autonomes, et moins encore des territoires coloniaux, mais des provinces d'Outre-mer, intégrées à la mère-patrie et faisant constitutionnellement partie du Portugal lui-même ». Ce qui n'était pas faux, puisqu'en 1951, certainement dans la perspective de l'admission du Portugal à l'ONU, un amendement apporté à la constitution portugaise avait substitué au mot « colonies », l'expression « provinces d'Outre-mer ». Toutefois, cette déclaration fut vivement contestée, et on lui rétorqua que la modification apportée à la constitution était d'ordre purement terminologique, étant donné que l'Angola, la Guinée Bissau, le Mozambique et les diverses îles portugaises situées au large des côtes d'Afrique restaient en pratique de véritables colonies (page 14).

<sup>4</sup> Christine VERSCHUUR, Marluza Corrêa LIMA, Philippe LAMY et Germàn VELASQUEZ, Mozambique : dix ans de solitude, Paris, L'Harmattan, 1986, P 22

<sup>5</sup> Idem, PP 23-26

indépendant d'Algérie pour l'encadrement militaire de sa future armée, et de la Tanzanie, qui a abrité ses camps de préparatifs militaires<sup>6</sup>.

Le FRELIMO engagea une guerre populaire contre les Forces armées portugaises, déclenchée le 25 septembre 1964, par une série d'attaques de postes administratifs et militaires dans la région de Cabo Delgado.<sup>7</sup> En novembre, la lutte s'étendit aux provinces de Niassa, du Zambèze et de Tete. Dès fin 1965, quelques zones du pays sont peu à peu libérées de l'occupation portugaise.<sup>8</sup> A la mort d'Eduardo MONDLANE, fondateur et premier président du FRELIMO, assassiné le 3 février 1969 à Dar es Salaam en Tanzanie, Samora MACHEL prend la relève du combat.

La « Révolution des œillets », provoquée par le coup d'Etat du 25 avril 1974 des jeunes officiers du Mouvement des Forces Armées (MFA) au Portugal, contribuera largement à accélérer l'accès à l'indépendance pour les territoires lusophones d'Afrique<sup>9</sup>. Cinq mois plus tard, un accord de paix fut conclu le 7 septembre 1974 entre Mario SOARES et Samora MACHEL. Un gouvernement de transition dirigé par le FRELIMO fut constitué et le Mozambique devint indépendant le 25 juin 1975.

## B) SENS ET PORTEE DE LA PARTICIPATION DES FEMMES DANS LE COMBAT NATIONALISTE

Au Cameroun comme au Mozambique, les femmes ne sont pas restées en marge de la lutte nationaliste, dans laquelle elles se sont illustrées comme de véritables « sœurs d'armes » de leurs compatriotes masculins.

### 1) En avant toutes au combat !

La plupart des figures marquantes féminines du combat nationaliste camerounais se recrutaient parmi les intellectuelles de l'époque, constituées essentiellement des infirmières, des enseignantes, des employées de bureau et autres aides-soignantes. Certaines, à l'instar de Marthe MOUMIE et de Marie-Irène NGAPETH BIYONG, ont été entraînées ou gagnées à la ferveur du militantisme par leurs époux ou leurs compagnons<sup>10</sup>. L'engagement d'autres femmes, telles que Gertrude OMOG était par

---

<sup>6</sup> Eduardo MONDLANE, Mozambique. De la colonisation portugaise à la libération nationale, Paris, L'Harmattan, 1979, PP 123-124

<sup>7</sup> Idem, PP 134-135

<sup>8</sup> Christine VERSCHUUR, Marluza Corrêa LIMA, Philippe LAMY et Germàn VELASQUEZ, op. cit, P 27

<sup>9</sup> Mia COUTO, « La chute de la dictature portugaise vue du Mozambique » in, Le Monde Diplomatique, avril 2004, PP 26-27

<sup>10</sup> Née le 4 septembre 1931 et décédée le 9 janvier 2009, Marthe MOUMIE était l'épouse de Roland Félix MOUMIE, l'un des leaders historiques de l'UPC. Lorsque l'UPC entra dans le maquis, Marthe MOUMIE dut s'exiler au Soudan, puis en Egypte (Caire). Son mari sera assassiné à Genève le 3 novembre 1960. Poursuivant le combat nationaliste, Marthe MOUMIE connaîtra la prison et la torture dans les années 1970 en Guinée Equatoriale et au Cameroun. En 2006, elle publie aux Editions Duboiris (Paris), un ouvrage intitulé : Victime du colonialisme français : mon mari Félix MOUMIE.

Marie-Irène NGAPETH BIYONG est née le 22 juillet 1926 à Maka' e Dehane dans la Sanaga Maritime (région du Littoral au Cameroun). Elle est diplômée de l'Ecole Normale de FOULASSI (dans le Sud Cameroun) en 1945. Son mari et camarade de promotion, Job René NGAPETH est un haut cadre de l'UPC, parti au sein duquel elle

contre dénué de tout lien affectif et totalement ancré sur leurs convictions politiques.<sup>11</sup>

En tant que parti de masse, cherchant à pénétrer dans toutes les couches sociales sans distinction de classe, l'UPC s'est appuyée sur les hommes, les femmes et les jeunes pour gagner le plus grand nombre de Camerounais à sa cause. Le témoignage de Gertrude OMOG, une upéciste de la première heure, prouve que les femmes étaient pleinement associées aux activités de l'UPC ; qu'il s'agisse de la participation aux meetings, à l'école des cadres du parti ou aux missions sur le terrain.<sup>12</sup> Elles ont même pu siéger au sein des plus hautes instances du Parti, quoique faiblement représentées. Lors du deuxième congrès de l'UPC qui s'est déroulé du 28 au 30 septembre 1952 à Eséka, Mme NGANTSUE Lucie, cultivatrice, est élue au Comité directeur.<sup>13</sup> Gertrude OMOG, y sera par la suite cooptée, en février 1955 et effectuera plusieurs missions périlleuses pour le compte de l'UPC, dans diverses régions du pays.<sup>14</sup>

De toute évidence, le soutien des femmes à la cause nationaliste se manifestera avec plus d'acuité par le truchement de l'Union Démocratique des Femmes Camerounaises (UDEFEC), créée à Douala, le 03 août 1952.

Au départ, l'UDEFEC « entreprend le travail d'organisation et d'éducation des femmes citoyennes, mères et épouses », conformément à ses statuts.<sup>15</sup> Par la suite, consciente de ne pas pouvoir apporter un quelconque bien-être aux familles camerounaises tant que le pays restera sous domination étrangère, elle s'allie à l'UPC dont elle devient l'une des organisations parallèles, mais autonome<sup>16</sup>. Sur ce point, UM NYOBE recommandait à l'UPC d'aider l'installation de ce mouvement des femmes par ses conseils et son appui moral, tout en mettant en garde contre toute tendance

---

militera également, avant de devenir membre fondatrice de l'Union Démocratique des Femmes Camerounaises (UDEFEC) en 1952, puis Secrétaire générale de ladite organisation en août 1954. Marie-Irène NGAPETH BIYONG a publié en 2009, aux Editions L'Harmattan, un ouvrage intitulé : Cameroun combats pour l'indépendance.

<sup>11</sup> Gertrude OMOG a vu le jour le 15 janvier 1939 au village Mintounga près d'Edéa (région du Littoral au Cameroun). Elle a fait des études d'infirmier à l'Ecole des infirmiers d'Ayos. Elle adhère à l'UPC en 1953 et parvient à être cooptée au Comité directeur de ce parti en février 1955. Mme OMOG a effectué plusieurs missions périlleuses pour le compte de l'UPC et a été la secrétaire particulière de Ruben UM NYOBE, dans le maquis de Ngog Mapubi. Elle a par la suite été contrainte à l'exil au Caire, puis à Moscou. Elle se rendra après cela à Lausanne, puis à Paris et retournera finalement au Cameroun en 1986.

<sup>12</sup> Lire le témoignage de Gertrude OMOG dans le journal camerounais « La nouvelle Expression », Dossiers&Documents, édition spéciale du lundi 17 mai 2010, consacrée aux 50 ans de l'histoire politique du Cameroun, PP 30-32

<sup>13</sup> Marie-Irène NGAPETH BIYONG, Cameroun Combats pour l'indépendance, Paris, L' Harmattan, 2009, P 97

<sup>14</sup> « La nouvelle Expression » du 17 mai 2010, op. cit., P 31

<sup>15</sup> Marie-Irène NGAPETH BIYONG, Cameroun Combats pour l'indépendance, 2009, Paris, L' Harmattan, PP 82-83

<sup>16</sup> Idem, P83

à considérer l'UDEFEC comme une section féminine de l'UPC et de lui imposer des ordres<sup>17</sup>.

Les Autorités françaises elles-mêmes se plaignaient de ce que l'UPC ait réussi par l'entremise de l'UDEFEC, à associer les femmes au travail actif du parti, en les appelant à participer aux manifestations et à paralyser par leur présence l'action de la police.<sup>18</sup> En 1952, lorsque la deuxième mission de visite de l'ONU arriva au Cameroun, l'UDEFEC lui remit des pétitions réclamant l'unification et l'indépendance à terme du Cameroun.<sup>19</sup> L'UDEFEC a également été l'une des organisations à avoir mandaté Ruben UM NYOBE et Abel KINGUE, pour aller présenter une pétition au siège des Nations Unies à New York, en 1954, en vue de défendre la position de l'UPC face au pouvoir français.<sup>20</sup> Elle fut surtout co-signataire le 22 avril 1955, aux côtés de l'UPC, de la Jeunesse Démocratique du Cameroun (JDC) et de la Confédération Générale des Travailleurs du Cameroun (CGTK), de la *Proclamation commune pour la fin du régime de tutelle et la création d'un Etat souverain*,<sup>21</sup> élément « détonateur » de la sanglante répression du gouverneur français Roland Pré, plus connue sous la pudique expression « événements de mai 1955 ».

Comme il fallait s'y attendre, les militantes de l'UDEFEC n'échappèrent pas à la répression. Au nord Cameroun, plusieurs d'entre elles furent arrêtées et torturées par la police, dont une femme enceinte de six mois, qui fera une fausse couche.<sup>22</sup> Le 31 mai 1955 à Babimbi<sup>23</sup>, des troupes étrangères venues de l'Afrique Equatoriale Française (AEF) mettent brutalement fin à une conférence de l'UPC. Des villages entiers sont rasés, les femmes sauvagement violées, leurs organes génitaux, passés au fer rouge.<sup>24</sup> Tout compte fait, des statistiques ne seront peut-être jamais rendues publiques, concernant les femmes qui ont souffert des affres du maquis, de la prison, de l'exil, en sacrifiant familles, rêves, ambitions, vies amoureuses....

En ce qui concerne l'expérience du Mozambique, le FRELIMO, qui a mené la guerre de libération nationale, avait pris soin dès sa création, de faire connaître sa vision sur la place des femmes. Aussi, parmi les objectifs formulés par ce mouvement lors de son tout premier congrès, figuraient : la promotion par tous les moyens du développement social et culturel de la femme mozambicaine, ainsi que l'appui à la formation et à la consolidation des syndicats et des organisations d'étudiants, de

---

<sup>17</sup> Cité par Richard Joseph, Le Mouvement nationaliste au Cameroun, Paris, Karthala, 1986, P 247

<sup>18</sup> Idem

<sup>19</sup> Marie-Irène NGAPETH BIYONG, op. cit., P83

<sup>20</sup> Idem, P 151

<sup>21</sup> Jean-Philippe GUIFFO, Le statut international du Cameroun 1921- 1961, Editions de l'Essoah, 2007, P 103

<sup>22</sup> Marie-Irène NGAPETH BIYONG, P 153

<sup>23</sup> Aire géographique située dans le département de la Sanaga maritime et qui regroupe essentiellement des villages de la tribu bassa (dont était originaire Ruben UM NYOBE), du clan Babimbi

<sup>24</sup> Marie-Irène NGAPETH BIYONG, op. cit., PP 182-183

jeunes et de femmes.<sup>25</sup> Dans cette logique, l'Organisation de la Femme Mozambicaine (OMM) est « créée durant la lutte de libération nationale, dans le but d'encadrer la femme dans les tâches exigées par la libération de la patrie ».<sup>26</sup> D'où le rôle très actif des combattantes dans la direction des milices populaires, dans les unités de guérilla et dans la mobilisation de la population.<sup>27</sup>

Josina MUTHEMBA MACHEL (1945-1971), qui fut l'épouse du premier Président du Mozambique, M. Samora MACHEL, et qui combattit activement au sein du FRELIMO représente aujourd'hui une figure emblématique de la résistance nationaliste des femmes dans ce pays. Raison pour laquelle le 7 avril, jour de sa mort, a été proclamé « journée nationale de la femme au Mozambique ».

## 2) guerre et reconsidération des rapports de genre

Dans une boutade assez originale à l'encontre de la déclaration de CLAUSEWITZ pour qui la guerre est la continuation de la politique par d'autres moyens, Martin Van CREVELD a déclaré que la guerre est avant toute chose « *une affirmation de virilité* ». <sup>28</sup> Son assertion a été confirmée par les représentations sociales, les coutumes et les références terminologiques en usage dans diverses civilisations. Dans le livre biblique de l'Exode et dans beaucoup de langues tribales, les termes qui désignent l'homme adulte et le guerrier sont interchangeables.<sup>29</sup> Dans l'Allemagne médiévale, « *devenir un homme* » et « *porter l'épée* » étaient synonymes, et l'entraînement militaire était considéré à Sparte et à Athènes, comme le prélude indispensable à la citoyenneté et au mariage.<sup>30</sup>

Pour ce qui est de l'Afrique, Catherine COQUERY-VIDROVITCH révèle que jusque vers le milieu du XX<sup>e</sup> siècle, une division sexuelle du travail, quoique non figée, attribuait entre autres prérogatives à l'homme, la charge de la guerre et des affaires politiques, tandis que les femmes assuraient surtout les tâches relatives à l'agriculture, aux soins domestiques et à la reproduction.<sup>31</sup> Dans ce contexte, les épopées héroïques des célèbres Africaines telles que la reine NZINGA d'Angola ou les amazones du Dahomey, apparaissent comme étant des exceptions.

Il est par ailleurs intéressant de relever qu'à l'ère moderne, le droit international humanitaire et les organisations de défense des droits de l'homme accordent une

---

<sup>25</sup> Eduardo MONDLANE, Mozambique. De la colonisation portugaise à la libération nationale, op. cit, PP 117-118

<sup>26</sup> Mozambique Du sous-développement au socialisme. Rapport du comité central au IV<sup>e</sup> congrès du Parti FRELIMO (Maputo : 26-30 avril 1983), Paris, L'Harmattan, 1983, P 161

<sup>27</sup> Idem, PP 143-144

<sup>28</sup> Martin Van CREVELD, Les femmes et la guerre, Paris, Editions du rocher, 2002, P 182

<sup>29</sup> Idem, P 185

<sup>30</sup> Idem, PP 185-186

<sup>31</sup> Catherine COQUERY-VIDROVITCH, Les Africaines Histoire des femmes d'Afrique noire du XIX<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle, Paris, Editions Desjonquères, 1994, P 20

attention particulière aux femmes dans les situations de conflits, où elles sont classées avec les enfants, parmi les personnes qui paient le plus lourd tribut à la barbarie humaine.

En tout état de cause, que ce soit au Cameroun ou au Mozambique, l'intrusion des femmes dans les guerres d'indépendance a ébranlé la conception traditionaliste de la femme confinée dans l'espace domestique, et appelé à une reconsidération des genres. Elle a également sous-tendu une déconstruction de la soi-disant incapacité innée de la femme à s'intéresser aux affaires politiques et stratégiques.

En réalité, le combat anticolonialiste avait créé un puissant lien fédérateur, qui transcendait les considérations de sexe, de tribu ou de religion ; toute contribution étant la bienvenue pour chasser l'opresseur étranger. Au Cameroun, l'UPC entretenait des rapports égalitaires avec l'UDEDEC. L'Evolution Sociale Camerounaise (ESOCAM), un parti politique créé en 1949, avec le concours de la France pour contrecarrer l'UPC, lui reprochait de contribuer à miner les fondements de la tradition, en encourageant une société où « *la femme n'obéit plus à son mari* ». <sup>32</sup> Au Mozambique, Selon Eduardo MONDLANE, l'entrée des femmes dans l'Armée du FRELIMO avait révolutionné leur position sociale, parce qu'elles avaient commencé notamment à prendre la parole dans des réunions publiques, ainsi qu'une part active dans la vie politique <sup>33</sup>.

Peut-être, faudrait-il également voir dans ce positionnement, des relents de la doctrine marxiste, qui a influencé plus ou moins profondément les mouvements de libération nationale, y compris l'UPC et le FRELIMO ; laquelle doctrine prônait l'éradication des discriminations sous toutes les formes et l'égalité rigoureuse entre les hommes et les femmes. Mais cette dynamique égalitaire, profitable aux femmes, se prolongera-t-elle après les indépendances ?

## II) ENFIN INDEPENDANTS ! : LE REVE BRISE DES COMBATTANTES CAMEROUNAISES ET L'EMANCIPATION CONTROLEE DES MOZAMBICAINES

La proclamation de l'indépendance du Cameroun oriental sans l'UPC le 1<sup>er</sup> janvier 1960 (suivie de celle du Cameroun occidental ou anglophone le 1<sup>er</sup> octobre 1961) a sonné le glas des aspirations des combattantes nationalistes, alors qu'au Mozambique indépendant, les femmes ont eu droit à une émancipation contrôlée par le FRELIMO et l'Organisation de la Femme Mozambicaine (OMM).

### A) La gestion du pouvoir aux lendemains des indépendances

---

<sup>32</sup> Achille MBEMBE, La naissance du maquis dans le Sud-Cameroun, Paris, Karthala, 1996, P 281

<sup>33</sup> Eduardo MONDLANE, *op.cit.*, P 143

Dans son ouvrage, intitulé Régimes politiques africains<sup>34</sup>, François MBOME écrit qu' « au fond, aucun mouvement nationaliste n'avait de philosophie précise sur l'organisation du futur Etat sur les plans politique, économique et social ». <sup>35</sup> Il ajoute plus loin que les premiers dirigeants africains « n'avaient aucune idéologie précise, parce que tout simplement ils étaient avant tout des hommes d'action, et non des théoriciens ». <sup>36</sup> Même si elle est loin d'être absolue, son analyse s'avère pertinente à plus d'un titre, surtout en tenant compte du fait que les indépendances sont survenues de manière assez précipitée sur le continent noir, n'offrant pas d'autre choix aux dirigeants que de construire dans l'urgence, l'édifice national. Pour ce faire, le Cameroun opta pour un régime présidentiel fort, caractérisé notamment par la personnalisation du pouvoir par le Chef de l'Etat et l'existence d'un parti unique, l'Union Camerounaise (UC), devenue en 1966 l'Union Nationale Camerounaise (UNC), de la fusion entre l'UC et la majorité des partis politiques existants au moment de l'indépendance, à l'exclusion bien entendu de l'UPC. Depuis l'assassinat de Ruben UM NYOBE le 13 septembre 1958, le parti traversait d'ailleurs une crise interne, opposant ceux qui étaient favorables à un rapprochement avec les Autorités en place, aux tenants de la poursuite de la lutte armée.

Les préoccupations prioritaires du Président AHIDJO ont tout naturellement consisté d'une part à « pacifier » les zones contrôlées par l'aile radicale de l'UPC, et d'autre part à développer et à réunifier les deux Cameroun, dans la perspective d'aboutir à l'intégration nationale. Il bénéficia à cet effet de l'appui de la France, avec laquelle il signa plusieurs accords de coopération. Le 1<sup>er</sup> octobre 1961, survint la création de l'Etat fédéral, puis celle de l'Etat unifié le 20 mai 1972.

Comme il fallait s'y attendre, le Mozambique poursuivit son orientation socialiste, avec l'espoir de tirer les avantages reconnus à ce courant idéologique, en matière d'efficacité gouvernementale, d'autorité et de discipline sociale<sup>37</sup>, en vue de consolider l'Etat nouvellement indépendant. Lors de son premier Congrès après l'indépendance tenu en février 1977, le FRELIMO, désormais au pouvoir, se proclama officiellement parti marxiste-léniniste.

Edmond J. KELLER a démontré que l'Angola, l'Ethiopie et le Mozambique sont les trois pays africains qui ont mis sur pied les formes les mieux élaborées des régimes afro-marxistes.<sup>38</sup> En d'autres termes, ces Etats avaient entrepris d'adapter la doctrine marxiste-léniniste aux réalités africaines (de leurs pays respectifs). Edmond J. KELLER a identifié cinq principales caractéristiques de l'afro-marxisme, à savoir :

---

<sup>34</sup> François MBOME, Régimes politiques africains, Yaoundé, Editions Bala, 1990

<sup>35</sup> François MBOME, Régimes politiques africains, op. cit., P 10

<sup>36</sup> *ibid*

<sup>37</sup> Afro-marxist regimes ideology and public policy, edited by Edmond J. KELLER & Donald ROTHCHILD, Lynne RIENNER Publishers, Boulder & London, 1987, P 45

<sup>38</sup> *ibid.*, P 9

- La place centrale accordée à l'idéologie ;
- Le rôle clé du parti leader pour harmoniser les exigences idéologiques et politiques et apporter des orientations politiques à l'ensemble de la nation ;
- Un accent particulier mis sur le développement d'un appareil d'Etat fort, englobant, cohérent et efficace ;
- Un ferme contrôle de l'Etat sur l'économie, par son implication directe dans le processus économique de production, de distribution et d'échanges ;
- Le choix d'une économie centralisée et planifiée<sup>39</sup>.

Le FRELIMO a tant bien que mal appliqué ces grands principes, dans un contexte politique, économique et social particulièrement difficile. Au plan politique, le soutien du FRELIMO aux nationalistes de l'African National Congress (ANC) en Afrique du Sud, et du Zimbabwe African National Union (ZANU) en Rhodésie, lui avait valu une riposte immédiate du gouvernement raciste de la Rhodésie, qui favorisa la création de la Résistance Nationale du Mozambique (RENAMO), un mouvement armé hostile au FRELIMO. Une guerre civile éclata en 1976 et ne s'acheva qu'en 1992, avec un lourd bilan d'environ un million de morts.

Au plan politique, il y avait en outre, le défi de la transition du FRELIMO, de mouvement de libération au sein duquel les rôles politique et militaire étaient confondus, en un parti politique, capable de diriger le nouvel Etat<sup>40</sup>.

S'agissant de l'économie, le pays était dans un état désastreux au moment de l'indépendance, suite au départ massif des cadres et techniciens portugais, qui avaient pris soin avant leur départ d'emporter le bétail, les matériels et équipements divers, détruisant tout ce qu'ils n'avaient pas pu emporter<sup>41</sup>. Le gouvernement mozambicain paya également cher son appui à l'ANC et à la ZANU, puisque les contrats des mineurs mozambicains avec l'Afrique du Sud subirent une baisse drastique, entraînant une augmentation du chômage et le Mozambique perdit d'importantes devises, quand il décida de fermer l'accès de son Port de Beira aux Autorités rhodésiennes.<sup>42</sup>

Le secteur social est également sinistré, avec notamment un taux d'analphabétisme atteignant 90% en 1975 !<sup>43</sup> Dès 1977, la succession des inondations et de la sécheresse, sans oublier les cyclones viendront aggraver la situation.<sup>44</sup>

---

<sup>39</sup> Idem, P 11

<sup>40</sup> Ibid, P 44

<sup>41</sup> Christine VERCHUUR, Marluza Corrêa LIMA, Philippe LAMY, Germàn VELASQUEZ, Mozambique : dix ans de solitude, Paris, L'Harmattan, 1986, PP 30-31

<sup>42</sup> Ibid., P 32

<sup>43</sup> Ibid, P119

En somme, même s'il est vrai que le FRELIMO était plutôt populaire et bien structuré du point de vue organisationnel, avec une gestion collégiale où le dirigeant tirait son pouvoir du Parti<sup>45</sup>, il demeure qu'il n'a pas réussi le défi de la consolidation de l'Etat. La paysannerie fut négligée, au profit de la mise sur pied de vastes fermes d'Etat, qui connurent un échec<sup>46</sup>. Seuls les secteurs éducatif et sanitaire ont enregistré un bilan relativement positif.

## B) La problématique de la condition féminine au Cameroun et au Mozambique post-indépendants

Parce qu'elle s'intéresse à la place de la femme dans la société, la condition de la femme est intrinsèquement liée à la problématique de l'émancipation féminine.

Du point de vue juridique, l'émancipation de la femme met fin, ou du moins réduit son incapacité, en lui conférant le droit de faire des actes qui lui étaient précédemment interdits ou qu'elle ne pouvait exercer que par l'intermédiaire ou avec l'autorisation d'un tuteur<sup>47</sup>, celui-ci étant généralement le mari ou le père. Dans le domaine social, la femme émancipée acquiert des droits qui la placent finalement à égalité avec l'homme : accès à tous les emplois, libre exercice des professions libérales ou du commerce, droit d'ouvrir un compte bancaire ou postal, égalité des salaires, etc....<sup>48</sup>

Au Cameroun, la condition de la femme n'était pas envisagée en dehors des valeurs traditionnelles africaines, mais aussi religieuses. Ces valeurs étaient également partagées par les dirigeants du FRELIMO, même si le parti historique du Mozambique tenait d'abord à les intégrer à la doctrine marxiste-léniniste des rapports entre hommes et femmes. Au final, l'adoption du système de parti unique dans les deux pays a plutôt facilité la mise en œuvre de leurs desseins à l'égard des femmes, principalement au travers de la création d'une section féminine du parti.

La structuration de l'Union Nationale Camerounaise (UNC) a obéi à une division patriarcale du pouvoir, qui orientait la majeure partie des militantes vers l'Organisation des Femmes de l'Union Nationale Camerounaise (OFUNC), censée répondre spécifiquement aux préoccupations du genre féminin. S'il est vrai que le militantisme au sein de l'UNC et l'adhésion à l'OFUNC ne s'excluaient pas, il demeure que l'OFUNC a rallié un nombre impressionnant de femmes. En 1975, dans le département du Wouri (région du Littoral), l'OFUNC comptait 85.729 militantes, contre 60.894 militants (hommes et femmes) pour la Jeunesse de l'UNC (JUNC) et 59.251 pour l'UNC<sup>49</sup>.

---

<sup>44</sup> Ibid, P33

<sup>45</sup> Afro-marxist regimes ideology and public policy, edited by Edmond J. KELLER & Donald ROTHCHILD, op. cit. P 43 et P 50

<sup>46</sup> Christine VERCHUUR, Marluza Corréa LIMA, Philippe LAMY, Germàn VELASQUEZ, op. cit., PP 85-92

<sup>47</sup> Guy FAU, L'émancipation féminine à Rome, Paris, Les Belles Lettres, 1978, P 2

<sup>48</sup> Idem, P 3

<sup>49</sup> Deuxième Congrès de l'Union Nationale Camerounaise, Douala, février 1975 (document officiel)

Tandis que les hommes participaient pleinement à la conception, à l'animation et à la gestion des affaires politiques, les femmes s'occupaient essentiellement des activités sociales du Parti. Car, l'OFUNC était chargée « *d'entretenir chez les militantes, l'amour du foyer et l'esprit de dévouement à la cause nationale* ». <sup>50</sup> Les réalisations de la section féminine de l'UNC consistaient essentiellement en la construction de centres socio-ménagers, l'organisation d'enquêtes et de débats publics sur l'évolution de la famille et la promotion de la femme camerounaise, etc.

D'où le règne d'un militantisme à deux vitesses, qui n'a pas favorisé l'enracinement d'une véritable culture politique chez les femmes, mais a plutôt eu tendance à étouffer tout élan de révolution féministe, comme s'il fallait rapidement tourner la page de l'époque où les combattantes de l'UPC et de l'UDEFEC avaient bouleversé l'« ordre naturel des choses », par leur comportement anticonformiste.

Pendant ce temps, l'UDEFEC, en dépit de la levée de dissolution dont elle avait bénéficié le 25 février 1960, n'a pas pu véritablement redécoller, confrontée à l'exil de plusieurs de ses plus hautes dirigeantes, à la division de l'UPC, dont les militants radicaux étaient violemment réprimés, au point où, ses activités s'étiolèrent progressivement.

Le 10 avril 1960, à l'issue des élections législatives, une femme, Mme KEUTCHA Julienne, fut élue pour la première fois à l'Assemblée Nationale, devant son concurrent, le chef traditionnel DJOUMESSI Matthias <sup>51</sup>. Cette dernière affirme avoir été harcelée par ses adversaires politiques, qui prétendaient que « *la place de la femme était à la cuisine et aux champs* ». <sup>52</sup> Mme TSANGA Delphine, la deuxième femme parlementaire camerounaise, déclare quant à elle avoir « *reçu de nombreuses menaces, la forçant à se désister et à retirer sa candidature* ». <sup>53</sup> Ces deux pionnières dans les arènes du Parlement se sont tout de même battues pour la liberté des veuves, la liberté du choix du conjoint, la libération des femmes du poids de la dot et contre le mariage précoce des filles; <sup>54</sup> autant de thèmes, qui ont apporté une marge de manœuvre relative aux femmes, sans pour autant remettre en cause leurs rôles sociaux. A telle enseigne que, des lois discriminatoires à l'égard des femmes seront votées sur l'adultère, la polygamie, ou encore l'ingérence du mari dans le droit de la femme d'exercer une profession.

Du côté du Mozambique, le courant marxiste-féministe n'envisageait pas l'émancipation de la femme, en tant que problématique à part, déconnectée de la lutte contre toutes les formes d'oppression et d'exploitation de l'homme par l'homme. En filigrane transparaît la doctrine socialiste, qui rejette l'idée de différence, qu'elle accuse d'être à l'origine de la hiérarchie, et considère par conséquent que la

---

<sup>50</sup> Guide du militant UNC, 1976

<sup>51</sup> Marie-Irène NGAPETH BIYONG, op. cit. P 260

<sup>52</sup> Les femmes parlementaires au parlement : bilan et perspectives. Livre d'or des femmes parlementaires, avril 1997, P 33

<sup>53</sup> Idem, P 37

<sup>54</sup> Idem, PP 34 et 39

similarité est un préalable pour aboutir à l'égalité.<sup>55</sup> Aussi, la constitution de 1975 a-t-elle consacré le principe de la non-discrimination entre hommes et femmes. Et la période s'étendant de 1975 à la moitié des années 1980 a été caractérisée par un effort manifeste de réaliser l'égalité ; ce qui a conduit à un accroissement significatif de l'accès des femmes à l'éducation, à l'instruction et à l'emploi.<sup>56</sup>

Il y a lieu de relever que comparativement au Cameroun où les femmes, qui ont obtenu leur droit de vote en 1946, ont dû attendre quatorze ans pour siéger pour la première fois au sein du Parlement en 1960, les Mozambicaines ne patientent que deux ans, de 1975 à 1977 pour avoir leur première parlementaire!<sup>57</sup>

Par ailleurs, la seconde conférence de l'Organisation de la Femme Mozambicaine (OMM), qui s'est tenue en 1976, adopte un programme politique socialiste, basé « *d'une part, sur l'intégration des femmes dans la production (c'est-à-dire la production sociale : coopératives, fermes d'Etat, usines, etc.) d'autre part, sur la lutte contre les coutumes traditionnelles (rites d'initiation, dot, polygamie), considérées comme des obstacles à l'intégration des femmes dans la vie publique et économique, c'est-à-dire dans le processus de développement et de modernisation* ». <sup>58</sup> A ce propos, la devise de l'OMM est d'ailleurs sans équivoque : la femme émancipée est celle qui produit et nourrit les combattants.<sup>59</sup> Cette démarche a quelques similitudes avec l'approche « Intégration des femmes au développement », qui a guidé les politiques onusiennes pour les femmes, de 1975 à 1985.

D'après une étude de Signe ARNFRED, qui a travaillé comme sociologue au secrétariat national de l'OMM de 1981 à 1984, le programme de l'OMM a heurté des paysannes « *rompues à la vie politique et parfaitement capables de s'exprimer, (qui) défendaient avec vigueur les rites d'initiation féminine, supposés (pourtant) être oppressifs et rétrogrades* ». <sup>60</sup> Pour ces femmes, les rites d'initiation faisaient partie intégrante de leur identité féminine et renforçaient leur position vis-à-vis des hommes, parce qu'ils facilitaient l'accès au plaisir sexuel pour les deux partenaires pendant l'amour.<sup>61</sup> C'est donc dire que les positions du Parti ne reflétaient pas nécessairement celles des femmes à la base.

En réalité, en dépit de la récurrence d'un discours officiel du FRELIMO prônant l'émancipation des femmes et l'égalité des sexes, le Parti historique demeura traditionaliste sur plusieurs aspects, à l'instar du rôle de la femme au sein du foyer et de la prééminence du mari sur l'épouse.<sup>62</sup> L'influence de la religion n'est pas à négliger dans ce comportement, sachant qu'au Mozambique, la plupart des

---

<sup>55</sup> Signe ARNFRED, « Femmes et modernisation au Mozambique », un article publié à l'adresse Internet [www.politique-africaine.com/numeros/pdf/038142.pdf](http://www.politique-africaine.com/numeros/pdf/038142.pdf)

<sup>56</sup> Conceição Osorio, « Access to and exercise of political power by women », "Outras vozes" N° 21, novembre 2007. Un article publié sur le site de la Women and law in Southern Africa (WLSA), à l'adresse [http://www.wlsa.org.mz/?\\_target\\_=Art\\_Elections2007](http://www.wlsa.org.mz/?_target_=Art_Elections2007).

<sup>57</sup> Rapport mondial sur le développement humain 2002, PNUD, 2002, PP 241-242

<sup>58</sup> Signe ARNFRED, « Femmes et modernisation au Mozambique », op. cit.

<sup>59</sup> Conceição Osorio, « Access to and exercise of political power by women », op. Cit.

<sup>60</sup> ibid

<sup>61</sup> ibid

<sup>62</sup> Conceição Osorio, op. cit.

dirigeants avaient été sous la coupe des missionnaires, qui avaient reçu dès 1941, la charge exclusive de l' « éducation spécialement destinée aux indigènes »<sup>63</sup>.

### III) La situation des femmes dans le Cameroun et le Mozambique contemporains : opportunités, défis et pesanteurs

Le processus de modernisation des sociétés africaines, alimenté par l'augmentation du niveau d'éducation et d'instruction, l'urbanisation croissante et surtout l'intensification de la mondialisation, a permis une meilleure prise en compte des problématiques féminines, qui font désormais partie des politiques publiques nationales. Mais ce bel élan est ralenti par la persistance de pesanteurs structurelles et socio-psychologiques.

#### A) Les opportunités de la mondialisation

L'impulsion est donnée en 1975, avec la tenue de la première Conférence mondiale des femmes, organisée à Mexico par les Nations Unies, et à l'issue de laquelle la décennie de la femme (1975-1985) est proclamée. Dans cette perspective, l'ONU mettra sur pied l'approche « Intégration des femmes au développement » (IFD), qui consiste essentiellement à lutter contre la pauvreté des femmes, en les intégrant dans le système de production.<sup>64</sup> Critiquée pour son inefficacité, l'approche IFD fit place à l' « empowerment approach » (« acquisition du pouvoir »), qui remet en cause les rapports de pouvoir historiquement et socialement valorisés entre hommes et femmes dans tous les domaines de la vie.<sup>65</sup>

La IV<sup>ème</sup> Conférence mondiale de Beijing sur les femmes, qui portait sur le thème « *paix, égalité, développement* » viendra apporter un coup d'accélérateur à la dynamique de promotion du « sexe dit faible ». Les assises de Pékin ont consacré l'adoption de « *l'approche genre* », qui analyse les relations sociales entre hommes et femmes, ainsi que les différents facteurs structurants des inégalités entre sexes ; facteurs qui empêchent les femmes de bénéficier pleinement des opportunités et des gains produits par la société dans laquelle elles évoluent. L'approche genre dans sa mise en œuvre, combine les actions correctives, visant à agir directement sur les causes des inégalités aux actions transversales, qui encouragent l'intégration de la dimension genre dans l'élaboration des politiques, projets et programmes.

A l'analyse, le vent d'air frais porté par la fin de la Guerre froide et l'exportation mondiale des doctrines politiques et économiques libérales, a largement

---

<sup>63</sup> Eduardo de Sousa FERREIRA, Le colonialisme portugais en Afrique. La fin d'une ère, op. cit. P69

<sup>64</sup> Gerti HESSELING, Thérèse LOCOH, « Femmes, pouvoir et sociétés », in Politique africaine N° 65, mars 1997, Paris, Karthala, P 4

<sup>65</sup> Ibid, P 5

contribué à la tenue de la Conférence de Pékin de 1995, qui est aujourd'hui la référence majeure en matière d'évaluation de la situation internationale des femmes. Force est aussi de souligner que dans les pays en développement, en particulier les pays africains, la Conférence de Pékin survenait dans un contexte marqué depuis peu par l'urbanisation et la solarisation croissantes, sans oublier la crise économique, qui a modifié la hiérarchisation des rôles et du pouvoir économique-financier dans les familles, avec l'explosion du travail informel des femmes.

Les gouvernements camerounais et mozambicain, de concert avec la majorité des pays du monde, ont suivi la mouvance de tous ces bouleversements mondiaux. Des administrations furent spécialement créées pour s'occuper des questions féminines et de l'égalité entre sexes, à savoir le Ministère de la condition féminine, créé au Cameroun en 1984 et transformé en 2004 en Ministère de la promotion de la femme et de la famille ; et le Ministère de la femme et de l'action sociale du Mozambique, mis sur pied en 2000, en remplacement du Ministère de la coordination de l'action sociale. Des programmes et autres projets d'appui aux initiatives des femmes et de renforcement de leurs capacités sont menés depuis lors et bénéficient de l'appui des coopérations occidentales, qui ont érigé le respect de l'approche genre au rang de conditionnalité à l'aide internationale. La société civile, qui croit à un rythme exponentiel, est pleinement associée à ces nouvelles politiques.

Dans la même foulée, le Mozambique a ratifié la Convention sur l'Élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes (CEDEF) en 1993 et le Cameroun, en 1994.

## B) Défis et pesanteurs locales

De manière globale, dans les deux pays, les femmes et les filles sont victimes des violences physiques, sexuelles et psychologiques et autres stéréotypes et préjugés socio-culturels, qui leur imposent des rites de veuvage, l'exclusivité des tâches ménagères, etc. De même, elles accusent un retard par rapport aux hommes en ce qui concerne les taux d'alphabétisation et d'instruction, le niveau d'activités économiques, la participation à la vie politique, l'accès à la propriété foncière, etc. Néanmoins, les inégalités économiques et sociales sont moins criardes au Cameroun, pays à revenus intermédiaires, qu'au Mozambique, classé au rang des Pays les Moins Avancés du monde (PMA). En 2000, le taux d'alphabétisation des adultes femmes (âgées de 15 ans et plus) au Cameroun se situe à 69, 5% pour les femmes (82,4% pour les hommes), contre 28,7% pour les Mozambicaines (60,1% pour les Mozambicains)<sup>66</sup>.

---

<sup>66</sup> Rapport mondial sur le développement humain 2002, op. cit., PP 224-225

Pourtant, le Mozambique devance largement le Cameroun, pour ce qui est des actions politiques au profit des femmes, confirmant le postulat selon lequel l'augmentation de la participation des femmes dans la sphère politique favorise l'adoption de mesures et autres lois s'inscrivant dans le cadre de l'amélioration de leur situation dans différents secteurs. Les exemples suivants sont assez évocateurs.

Alors que le Cameroun reste globalement attaché à une logique strictement égalitaire des citoyens, qui ne questionne pas les rapports entre sexes, le corpus des normes juridiques du Mozambique inclut quelques dispositions d'ordre sexospécifique, qui soulignent le principe de l'existence d'une disparité entre les sexes, des discriminations à la base, qui doivent être mises en exergue et corrigées<sup>67</sup>. En effet, l'article 57 de la constitution mozambicaine de 1999 stipule que l'Etat devra promouvoir et soutenir l'émancipation des femmes, et œuvrer par ailleurs à améliorer le rôle des femmes dans la société<sup>68</sup>. Au Cameroun, la constitution révisée du 18 janvier 1996 proclame tout simplement dans son préambule que « tous les hommes sont égaux en droits et en devoirs », en poursuivant plus loin que la nation « protège la femme, les jeunes, les personnes âgées et les personnes handicapées ». En février 2004, le Mozambique nomme pour la première fois une femme, Mme Luisa DIOGO, au prestigieux poste de Premier Ministre. Au Cameroun, aucune femme n'a encore été nommée Premier Ministre, ni aux ministères dits de souveraineté, tels que le ministère de la Défense ou celui des affaires étrangères ; encore moins au poste de gouverneur. Au 31 juillet 2010, le Mozambique est au 10<sup>ème</sup> rang du classement mondial de la représentation féminine au sein de parlements nationaux, avec un taux de pourcentage des femmes de l'ordre de 39, 2%, contre 13, 9% pour le Cameroun, qui y occupe la 84<sup>ème</sup> place.<sup>69</sup>

Quelques progrès sont tout de même enregistrés au Cameroun, avec la suppression de l'ordonnance du 21 juin 1981, qui exigeait de la femme mariée une autorisation de son époux pour se rendre à l'étranger. En outre, les femmes mariées salariées perçoivent depuis 1991 l'indemnité de logement, au même titre que les hommes. Mais le code de la famille est encore en projet au Cameroun, tandis qu'un code de famille qui met fin à plusieurs discriminations en vigueur dans l'ancien code civil de 1966, a été promulgué au Mozambique, en décembre 2004<sup>70</sup>.

Paradoxalement, il demeure un fossé entre les prescriptions des textes et la réalité sur le terrain, en termes d'application effective et d'appropriation des lois et mesures adoptées en faveur des femmes mozambicaines. Des pratiques telles que les mariages précoces et la polygamie, respectivement interdites par les articles 30 et

---

<sup>67</sup> Egalité des sexes et développement concepts et terminologie, un document de l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie, 2000, P 66. Prendre en compte la sexospécificité, c'est adopter une approche intégrée. Le terme « sexospécificité » renvoie néanmoins au biologique et non au culturel. On parlera de sexospécificité, par exemple, pour la plus grande sensibilité des femmes à l'alcool ou aux drogues.

<sup>68</sup> Rapport officiel du gouvernement mozambicain au Comité sur l'Élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, novembre 2005, P 21

<sup>69</sup> Site de l'Union Interparlementaire, <http://www.uip.org>

<sup>70</sup> Voir [http://www.amigos-de-mocambique.org/info/article.php3?id\\_article=37](http://www.amigos-de-mocambique.org/info/article.php3?id_article=37)

16 (2) du nouveau code de la famille continuent d'être fréquentes, surtout dans les zones rurales, qui concentrent 70% de la population totale du pays<sup>71</sup>.

En somme, il ne suffit pas de tout légiférer. Car en plus de la volonté politique, la mise en application de l'approche genre dépend de l'éducation, de l'instruction, de l'autonomisation financière des femmes et surtout, de la transformation des rapports sociaux qu'elles entretiennent au quotidien avec les hommes, ainsi que la perception qu'elles ont d'elles-mêmes et des autres femmes. C'est ce qui conduit Carole PATEMAN à affirmer qu'il sera difficile de parvenir à l'égalité véritable des opportunités et à une situation de citoyenneté active, participative et démocratique pour tous, sans changements radicaux, au niveau de la vie personnelle et domestique.<sup>72</sup>

## CONCLUSION

Avec le recul et la relative objectivité qu'apporte le temps dans l'analyse des faits historiques, nous parvenons au terme de notre étude à la conclusion que la participation des femmes camerounaises et mozambicaines dans les guerres de libération nationale de leurs pays respectifs n'a pas eu le même impact dans l'évolution de leur condition. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cet état de fait. Les plus marquants sont liés d'une part à la place de la guerre d'indépendance dans le « vécu collectif » de la nation, et d'autre part, à la question de la connaissance et de la valorisation effectives de la contribution des femmes dans ce combat, non seulement par les générations passées, mais aussi par les générations actuelles. Il s'agit là de problèmes complexes, d'une portée politique évidente.

Au Mozambique, la domination de la vie politique par le FRELIMO depuis l'indépendance a quasiment sacralisé le statut de vétérans de la guerre de libération, et légitimé leur intégration à tous les niveaux des sphères décisionnelles du pays. Les gains obtenus par les Mozambicaines paraissent aujourd'hui en deçà de ce qu'elles auraient pu tirer de cet environnement favorable, en dépit d'une volonté politique appréciable de la part des dirigeants de ce pays, qui ont facilité leur participation à la vie politique. Cette situation résulte des contradictions de l'enfermement des politiques d'émancipation féminine dans le carcan rigide d'une doctrine marxiste, souvent déconnectée des aspirations et attentes profondes des femmes ; un enfermement, auxquelles viennent se greffer les tares de la pauvreté, du manque d'éducation et de l'ignorance de ses droits.

La même aisance face à l'histoire n'a pas été observée au Cameroun, où le terme upéciste a longtemps été tabou, synonyme de qualificatifs péjoratifs tels que

---

<sup>71</sup> Rapport de la mission internationale d'enquête de la Fédération Internationale des Liges des Droits de l'Homme, intitulé « Les droits des femmes au Mozambique. Lutter contre les pratiques illégales », N° 474, mai 2007, P 8

<sup>72</sup> Cité dans Référence : genre et politique Débats et perspectives, Paris, Folio essais Gallimard, 2000, P 117

« maquisard », « bandit », ou encore « agitateur ». Ce passé douloureux, objet de polémiques diverses, peine jusqu'à nos jours à exister librement et fièrement. Aussi, le rôle des femmes dans la guerre d'indépendance n'a-t-il jamais été véritablement posé, pas même par la société civile, sinon dans le cadre de recherches académiques plutôt marginales. Encore aujourd'hui, l'héritage de la culture politique légué par les combattantes de l'UPC ou de l'UDEFEC semble évanoui, emporté par la disparition de la quasi-totalité de ces courageuses militantes, ou enfoui dans les archives qui ont pu subsister de cette époque trouble.

Toutefois, qu'il s'agisse du Mozambique ou du Cameroun, le poids des influences exogènes dans l'appréhension de ce qui est aujourd'hui appelé les problèmes de genres ne cesse de croître, à la faveur de la mondialisation. En définitive, dans les deux pays comme dans le reste du monde, le principal défi demeure la conquête de la sphère domestique, qui cristallise en réalité toutes les impulsions susceptibles de libérer l'accès et le plein épanouissement des femmes dans tous les domaines de leurs vies personnelles, sociales, économiques, politiques, culturelles, etc.-

## BIBLIOGRAPHIE

### I) Les ouvrages

1) COQUERY-VIDROVITCH, C.

1994 *Les Africaines Histoire des femmes d'Afrique noire du XIX<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Editions Desjonquères

2) CREVELD, M.

2002 *Les femmes et la guerre*, Paris, Editions du rocher

3) FAU, Guy

1978 *L'émancipation féminine à Rome*, Paris, Les Belles Lettres

4) GUIFFO, JP.

2007 *Le statut international du Cameroun 1921- 1961*, Yaoundé, Editions de l'Essoah

5) JOSEPH, R.

1986 *Le Mouvement nationaliste au Cameroun*, Paris, Karthala

6) KELLER, EJ. & ROTHCHILD, D. (edited by)

1987 *Afro-marxist regimes ideology and public policy*, Lynne RIENNER Publishers, Boulder & London

7) MBEMBE, A.

1996 *La naissance du maquis dans le Sud-Cameroun*, Paris, Karthala

8) MBOME, F.

1990 *Régimes politiques africains*, Yaoundé, Les Editions Bala

9) MONDLANE, E.

1979, *Mozambique. De la colonisation portugaise à la libération nationale*, Paris, L'Harmattan

10) NGAPETH BIYONG, M.I.

2009 *Cameroun Combats pour l'indépendance*, Paris, L' Harmattan

11) SOUSA FERREIRA, E.

1974 *Le colonialisme portugais en Afrique : la fin d'une ère*, Paris, Les Presses de l'UNESCO

12) VERSCHUUR, C. ; LIMA, M.C. ; LAMY, P. et VELASQUEZ, G.  
1986 *Mozambique : dix ans de solitude*, Paris, L'Harmattan

## II) Les revues et journaux

- 1) « La nouvelle Expression », Dossiers&Documents, édition spéciale du lundi 17 mai 2010, consacrée aux 50 ans de l'histoire politique du Cameroun
- 2) Le Monde Diplomatique, Paris, avril 2004
- 3) Politique africaine N° 65, mars 1997, Paris, Karthala

## III) Les rapports

- 1) Mozambique Du sous-développement au socialisme. Rapport du comité central au IV<sup>e</sup> congrès du Parti FRELIMO (Maputo : 26-30 avril 1983), Paris, L'Harmattan, 1983,
- 2) Premier rapport périodique du Cameroun sur la mise en œuvre de la Convention sur l'Élimination de toutes les Formes de Discrimination à l'Égard des femmes (CEDEF), juin 2006
- 3) Rapport de la mission internationale d'enquête de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme, intitulé « Les droits des femmes au Mozambique. Lutter contre les pratiques illégales », N° 474, mai 2007
- 4) Rapport mondial sur le développement humain 2002, PNUD, 2002
- 5) Rapport officiel du Gouvernement mozambicain au Comité sur la Convention sur l'Élimination de toutes les Discriminations à l'Égard des Femmes (CEDEF), novembre 2005

## IV) Sources internet

- 1) [www.politique-africaine.com/numeros/pdf/038142.pdf](http://www.politique-africaine.com/numeros/pdf/038142.pdf)
- 2) [http://www.wlsa.org.mz/?\\_target\\_=Art\\_Elections2007](http://www.wlsa.org.mz/?_target_=Art_Elections2007)
- 3) <http://www.uip.org>
- 4) [http://www.amigos-de-mocambique.org/info/article.php3?id\\_article=37](http://www.amigos-de-mocambique.org/info/article.php3?id_article=37)

## V) Autres documents

- 1) Deuxième Congrès de l'Union Nationale Camerounaise, Douala, février 1975 (document officiel)
- 2) Egalité des sexes et développement concepts et terminologie, un document de l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie, 2000
- 3) Guide du militant UNC, 1976

